

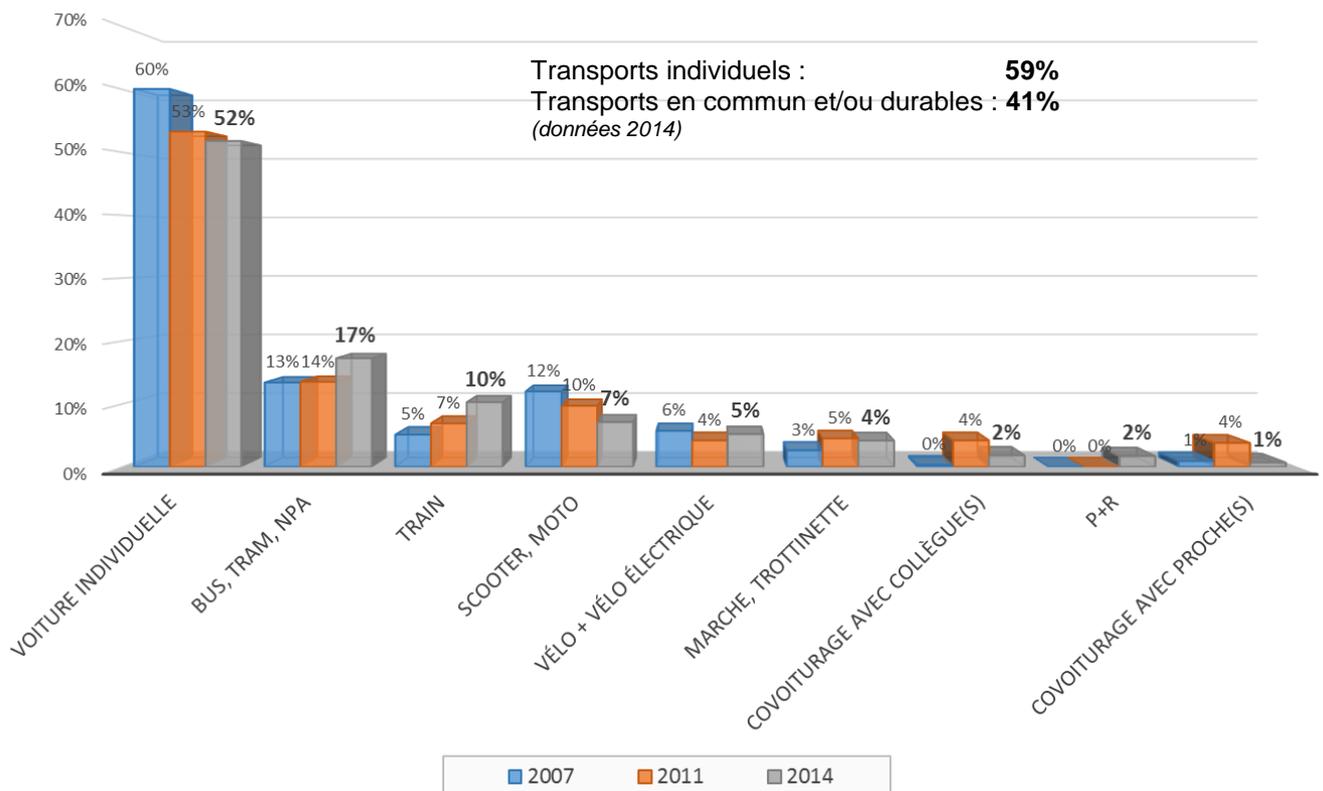
Auteurs(s) :  
PQU/YBE/VMA

Date : 19/01/15

Destinataire(s) :

Genève Aéroport a réalisé en automne 2014 une nouvelle enquête sur la mobilité du personnel de l'aéroport. Cette enquête permet d'actualiser les chiffres obtenus en 2007 et 2011 et de mesurer l'évolution des parts modales. Un échantillon représentatif de 946 réponses a été obtenu.

Selon cette enquête, la part de la mobilité durable (transports collectifs, vélo / marche et covoiturage) pour les trajets domicile-travail des employés continue à progresser et atteint 41 % en 2014 (contre 37 % en 2011). Les employés utilisent moins les scooters et motos et un peu moins la voiture, au profit des bus et du train. La part du covoiturage baisse par rapport à l'enquête 2011 où elle semblait avoir été un peu surestimée.



Les autres résultats importants de l'enquête sont :

- une évolution significative du lieu de résidence des employés de l'aéroport (toutes sociétés confondues) en direction de la France voisine (37% des employés en 2014 contre 16% en 2006) par rapport aux cantons de Vaud (19% en 2014 contre 25% en 2006) et de Genève (41% contre 58%). Ce déplacement vers des zones mal desservies en transports publics est problématique pour l'accès et le stationnement à

l'aéroport. Cette tendance est moins vraie pour **Genève Aéroport** dont les employés résident en majorité dans le canton de Genève (60% GE, 21% France, 19% VD)

- seuls 20 % des automobilistes ou des utilisateurs de deux roues motorisés déclarent ne pas vouloir changer de mode de transport. Le potentiel de report modal est donc encore élevé, sous réserve évidemment d'une amélioration significative de la desserte en transports publics.
- le covoiturage est peu pratiqué (3 % des employés) alors qu'il représente une des seules options pour les personnes situées en dehors des réseaux de transport public.
- la communication sur le plan de mobilité de l'aéroport doit être améliorée, puisque certaines mesures sont connues de moins de la moitié des employés.

Si la progression des parts modales observée depuis 2007 se maintient, l'objectif de 45 % d'employés de l'aéroport venant en transport durable en 2020, fixé par la confédération, devrait pouvoir être atteint.